



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-052

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société QUALITERRE, 69134 DARDILLY pour réaliser des travaux d'amélioration de terre pour le renouvellement du réseau HTA souterrain pour ENEDIS, sur la voie communale « rue de la Croix des Pierres » à VICQ SUR MER, à compter du 21 octobre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – La Société QUALITERRE, 69134 DARDILLY est autorisée à intervenir sur la voie communale « rue de la Croix des Pierres » à VICQ SUR MER, pour réaliser des travaux d'amélioration de terre pour le renouvellement du réseau à compter du 21 octobre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024.

La route sera barrée et la chaussée rétrécie.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de la Société QUALITERRE.

Article 3 – Le responsable de la Société QUALITERRE et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 17 octobre 2024

Le Maire,
Richard LETERRIER

